



# Conseil d'Administration de l'UNSS

07 janvier 2021

## Déclaration du SE-Unsa

Le SE-Unsa tient à adresser ses meilleurs vœux aux membres du CA, et espère que cette nouvelle année sera plus favorable au sport scolaire, durement touché par la crise sanitaire, mais que nous continuerons à soutenir, tout comme les valeurs qu'il porte.

Nous vous remercions pour la transmission des documents relatifs au sujet qui nous réunit aujourd'hui, à savoir le budget prévisionnel 2020/2021. Concernant les contrats licences, nous aurions souhaité toutefois des informations plus concrètes, notamment la moyenne de la somme acquittée par les lycées, en fonction du nombre d'élèves et du type d'établissement.

Plutôt qu'une réduction globale du montant du contrat, nous souhaiterions que la tarification soit adaptée aux réalités des territoires. Si certains d'entre eux sont concernés par l'éducation prioritaire, d'autres le sont davantage par la ruralité, d'autres encore par l'enseignement professionnel. Aussi, ne serait-il pas pertinent, sur cette réduction, de confier une enveloppe aux directions départementales, qui seraient chargées de répartir les fonds

équitablement, en fonction de la situation locale ? Cela permettrait de contourner la problématique du contrat à l'effectif que nous avons déjà évoquée lors du précédent CA.

Nous attirons également l'attention de la direction nationale sur l'évolution de la gestion du fonds de solidarité aux AS, désormais sous la coupe de l'ANS. La création d'un document expliquant la procédure et destiné aux AS est-elle envisagée ?

Enfin, l'UNSS, afin de répondre à l'obligation des marchés publics, va faire appel au duo UGAP-Kéolis travel service. Cela soulève plusieurs interrogations :

- Le binôme travaillera avec les transporteurs habituels mais quel en sera le surcoût ? Est-ce la structure UNSS qui paiera ce surcoût ou est-ce les transporteurs qui devront réduire leur tarif et se soumettre aux exigences de Kéolis ?
- Les plans de transports sont souvent remaniés jusqu'au matin des rencontres : comment seront gérés les ajustements ou les annulations de dernière minute ?
- Le duo UGAP-Kéolis ne voulant qu'un seul intermédiaire départemental, quel sera le rôle des coordonnateurs de district ?

Le SE-Unsa réitère avec conviction sa demande d'un réel soutien de notre ministre de la dynamique du sport scolaire en France et même au-delà, condition sine qua non à l'engagement de tous les acteurs

qui font vivre le sport scolaire au quotidien, condition sine qua non à la lisibilité publique et donc la crédibilité de ce qu'est le sport scolaire et des enjeux qu'il porte.

Le SE-Unsa restera très attentif et toujours aussi exigeant en matière de moyens alloués et mises en œuvre favorisées de ces mesures par notre ministre. Nous regrettons que le sport scolaire ne soit pas suffisamment mis en lumière. Dans ces mêmes objectifs, le SE-Unsa avec sa fédération l'Unsa Éducation, sera très vigilant sur le pilotage territorial du sport scolaire dans le cadre de la réorganisation territoriale de la gouvernance du sport.

Merci de votre attention.